

A propos des habitudes des Belges

- 61 % des personnes interrogées réchauffent leurs aliments dans des pots en plastique, dont 29% toujours ou souvent.
- 50 % des répondants utilisent des vêtements ou de la literie neufs sans les laver au préalable.
- Il existe des différences régionales. Exemple : on utilise plus de pesticides et d'insecticides non naturels en Flandre qu'en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale : 45 % contre 27 % et 15 %.

A propos des connaissances des Belges

- 48 % des personnes interrogées n'ont jamais entendu parler de perturbateurs endocriniens. Des différences régionales là aussi : alors que 62 % des personnes interrogées en Flandre n'ont jamais entendu parler de perturbateurs endocriniens, en Wallonie et à Bruxelles, ce groupe est limité à 32 % et 23 %.
- 1 Belge sur 3 (36 %) a déjà entendu parler de la présence de perturbateurs endocriniens / substances nocives dans les pesticides. Ce taux est inférieur pour les autres produits, tels que les matériaux d'emballage (30 %), les produits d'hygiène personnelle (27 %), les jouets (22 %), les casseroles et poêles avec un revêtement anti-cuisson (22 %).
- Concernant les effets possibles des perturbateurs endocriniens sur la santé, une personne interrogée sur quatre a déclaré en être consciente. Près de 60 % ignorent totalement que les perturbateurs endocriniens peuvent provoquer des cancers ou avoir un impact négatif sur le développement des bébés, des enfants et des adolescents.
- Seules 3 des 29 femmes enceintes ou récemment accouchées qui ont participé à l'enquête savent que les perturbateurs endocriniens peuvent avoir un effet négatif sur le développement du bébé.
- 3 Belges sur 4 (73 %) supposent que seuls les produits ne contenant pas de substances potentiellement nocives sont autorisés sur le marché belge.

A propos des sources d'information des Belges

- 21 % ont déjà recherché des informations sur les perturbateurs endocriniens. 85 % ont déjà lu une étiquette d'emballage (pas spécifiquement en raison de la présence possible de perturbateurs endocriniens). 50 % ont déjà recherché des informations sur les produits chimiques.
- Ceux qui ont cherché des informations sont généralement assez positifs quant aux informations qu'ils ont consultées : 2 consommateurs sur 3 semblent satisfaits des informations qu'ils ont trouvées.
- Ce que les répondants considèrent comme important au regard des informations qu'ils recherchent : les informations proviennent d'une source officielle et fiable ; l'information est compréhensible et scientifiquement étayée (mais les détails scientifiques ne sont pas nécessaires) ; les informations sont courtes, claires et faciles à comprendre.

A propos des préoccupations des Belges

- 39 % des personnes interrogées sont préoccupées par l'exposition aux perturbateurs endocriniens présents dans les produits de tous les jours. Mais la majorité (60 %) des Belges ne s'en inquiète pas aujourd'hui.
- Plus les gens en savent, plus la préoccupation est grande quant à l'exposition aux perturbateurs endocriniens : 66% des personnes qui savent ce que sont les perturbateurs endocriniens, s'en inquiètent.

Sur la volonté des Belges de s'adapter

- La connaissance est le principal moteur du changement de comportement. Ceux qui sont informés sont plus concernés et plus disposés à changer de comportement.
- Jusqu'à 70 % des Belges sont prêts à changer de comportement, mais surtout si cela ne demande pas d'efforts supplémentaires (temps, argent...).

Sur les attentes des Belges à l'égard de la politique

- Pour 59 % des personnes interrogées, l'interdiction des substances dangereuses est parmi les deux mesures les plus importantes à prendre par le gouvernement. Les initiatives possibles suivantes pour lutter contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens peuvent également compter sur un large soutien de la part des personnes interrogées : réglementations et mesures européennes ; campagnes de sensibilisation.
- 3 consommateurs sur 4 s'attendent également à ce que les prestataires de soins de santé (y compris les médecins, les pharmaciens, les gynécologues) informent sur les perturbateurs endocriniens.
- Quant à leur mutualité, ils attendent qu'elle assure une fonction passerelle entre le consommateur et tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou des prestataires de soins de santé. Ils attendent également des informations générales sur les perturbateurs endocriniens et des conseils pratiques sur la réduction des perturbateurs endocriniens dans la vie quotidienne.